



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **18-S120**  
L'Albaron (par l'Italie et le refuge Gastaldi) du 21 au 22 avril  
2018

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**

Nombre maximal de participants : **6**

### 1. Noms et coordonnées des organisateurs

Christophe Constantin, Gauthier Cado

(Nous contacter via le KifaiKoi <https://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/>)

### 2. Programme prévisionnel

Objectif : l'Albaron en passant le refuge Gastaldi.

		Monté e	Descent e
1 <sup>er</sup> jour :	Traversée depuis Avérole (1986m) vers Rifugio Gastaldi (2659m) soit par le Corelin soit par l'Ouille d'Abéron	1450m	650m
2 <sup>e</sup> jour :	Montée à l'Albaron (3637m), redescente sur Bonneval	1100m	1300m

*Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.*

Cartes : IGN 3633 ET Tigne Val d'Isère Haute Maurienne

Topos :

<https://www.camptocamp.org/routes/870480/fr/passage-du-colerin-traversee-averole-gastaldi>

Caractéristiques de la course programmée

#### 1. Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	AD (certains passages sont raides, un bon niveau à la descente est demandé)
Difficulté alpine	
Conduite de course	2 skieurs
Type de course	Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu	1700 m
Rythme d'ascension exigé	450 m/h

#### 2. Particularités

#### 3. Conditions d'hébergement

En refuge gardé.

#### 4. Participation aux frais

Des arrhes ont été versés par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

### 3. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 20 avril ; rendez-vous à 20.30 pour un départ à 21h.

Retour à Paris Porte d'Orléans le 23 avril vers 5h30

### 4. Equipement individuel

#### 5. Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir <http://www.clubalpin-idf.com/ski-montagne/#mat>

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.  
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

#### 6. Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie

Prendre piolet, crampons

#### 7. Nourriture à emporter

2 vivres de course.

8. *Documents administratifs nécessaires*

Carte CAF, CI , espèces pour le règlement du refuge

**5. Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum 3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.